

« WEBINAIRE : MUNICIPALES 2026 Faciliter la mobilité du quotidien en territoire rural pour tous »

18 septembre 2025

Déroulé du webinaire

Intervenantes

- **Meike Fink** - Chargée de mission de mobilité (Dromolib)
- **Maryline Chasles** - Chargée de mission autopartage (Dromolib)
- **Sonia Devaux** - Responsable de projet mobilité durable & inclusive (Programme Tims, Cler Solutions)

1. **Présentation de la proposition de Dromolib autour des municipales et le contexte national sur les enjeux de la mobilité**
2. **3 sujets :**
 - 1) **Mobilité solidaire**
 - 2) **Autopartage entre particuliers**
 - 3) **Covoiturage**

Inform

Toutes les
solutions
mobilité -
Agence à
Crest – Bus
de la mobilité



Outiller

Ateliers,
animation,
formation,
mécanique
vélo, vélo-
école, Plan de
mobilité.



Innover

Tester des
solutions autour
du vélo, de
l'autopartage,
des véhicules
intermédiaires



Notre réseau



Notre démarche

« Agir dans ma commune »



- **Non partisan** : nos outils sont utilisables par toutes les listes, quelles que soient leurs sensibilités.
- **Ouvert** : habitants, associations, commerçants et techniciens sont associés à toutes les étapes.
- **Clé en main** : des actions clés, faciles à lancer dès 2026 et réalisables en un mandat avec un focus sur les territoires ruraux.

Les propositions de Dromolib autour des municipales



Livret

Accompagnements

Webinaires



- rdv, échange téléphonique
- intervention lors des réunions publics ou stratégiques sur les questions de mobilité
- avis sur des documents de campagne

Prochain webinaire : 10/10 à 10h “La mobilité solidaire en milieu rural “

- **Coraline MONNOT** Directrice ESCDD Espace Social Culturel du Diois
- **Christophe CAMP** Chargé de coopération territoriale, Communauté de Communes Vaison Ventoux
- **Alix Bertrand**, Centre social La Paz
- **Olivier AMBROSI**, Centre Social Carrefour des Habitants
- **Nathalie PITAVAL** (Hauts de France) Directrice de projet urbanisme mobilité Cerema

Pourquoi l'échelon communal reste si important pour les questions de mobilité ?



Complémentarité

Proximité & accompagnement : la Mairie comme acteur ou catalyseur

Connaissance fine des besoins

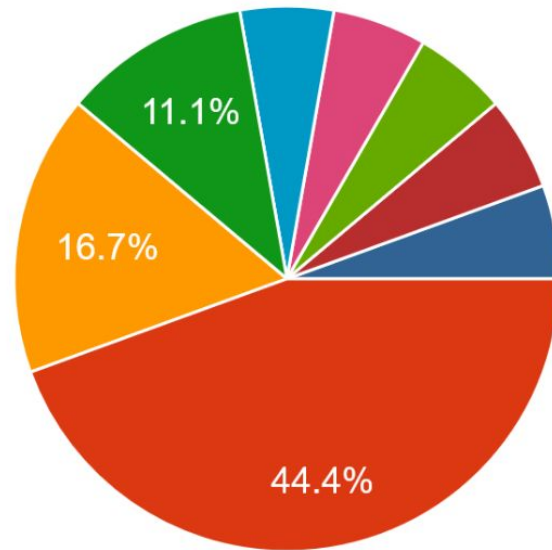
Souplesse & expérimentation

Lien : social / participation & émergence de solutions

Vos sujets

Quels enjeux de mobilité à l'échelle communale vous intéressent en particulier (plusieurs choix possibles)?

18 responses



- Securité routière
- Partage de l'espace public (cohabit...
- Mobilité solidaire / inclusive
- Autopartage
- Covoiturage
- Mobilité PMR, Sécurité routière, parta...
- L'ensemble des thematiques mobilités
- Mobilité solidaire / inclusive + Autopart...



Pour une mobilité durable et inclusive



Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE

Les enjeux de la mobilité durable et inclusive en milieu rural

Sonia Devaux, Responsable de projet chez Cler Solutions

sonia.devaux@cler.org



Auvergne
Rhône-Alpes
Énergie Environnement



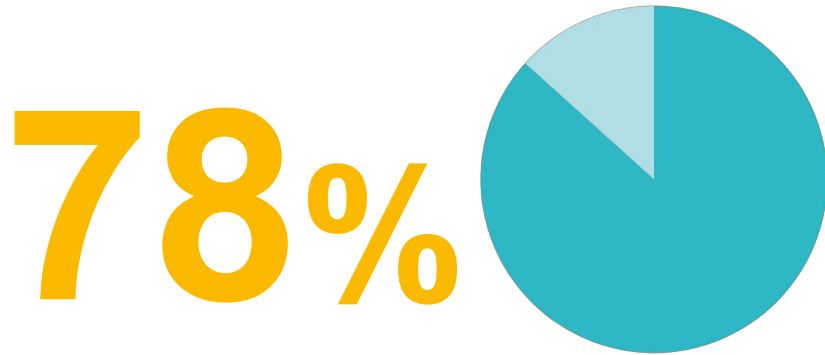
Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE



Les objectifs du programme Tims

- **Développer la mobilité durable et inclusive** en France.
- **Réaliser des économies d'énergie** en encourageant des modes de mobilités plus sobres.
- Pour une transition juste, **permettre à tous·tes**, en particulier les personnes en précarité-mobilité, **d'accéder aux services essentiels et d'exercer pleinement leurs droits fondamentaux**.
- Proposer **des solutions adaptées à la diversité des territoires** grâce à un **ancrage local et régional fort**.

Les chiffres de la mobilité en milieu rural



des habitants de communes rurales ne disposent que de leur véhicule individuel pour se déplacer

En 2019, chaque habitant des territoires ruraux a parcouru au quotidien

33 %

de distances de plus que la moyenne des Français.

21 %

c'est la part que représente le transport dans le budget des ménages ruraux en 2017, c'est leur premier poste de dépenses.

21 000 communes

ne disposent plus d'aucun commerce en 2021, soit 62% d'entre elles, contre 25% en 1980, ce qui contraint les populations à se déplacer plus loin pour faire leurs courses.

En 2019, les déplacements des habitants des zones rurales (soit le tiers de la population française) ont représenté des émissions de gaz à effet de serre pour les déplacements du quotidien.

48%



Rapport « *Territoires ruraux : en panne de mobilité* »

1. Des distances de plus en plus longues pour accéder aux besoins essentiels
2. Les transports deviennent source de précarité – des budgets transports intenable pour les dépendants à la voiture
3. Lorsque la population décline et que les services se raréfient, c'est le territoire entier qui s'appauvrit
4. Des choix d'aménagement du territoire favorisant l'hégémonie de la voiture
5. Une multitude d'acteurs insuffisamment coordonnés et aux compétences parfois floues
6. Une culture de la voiture au détriment de l'expertise et de l'ingénierie territoriale
7. Une absence de ressources pérennes pour la mobilité durable et inclusive en milieu rural
8. Des solutions de mobilité durable et inclusive connues mais sous-développées

Les principes d'action du programme Tims



Le manifeste du programme Tims

Notre vision et nos solutions pour une mobilité durable et inclusive

1. Coopérer à toutes les échelles
2. Structurer des réponses plurielles
3. Placer l'accompagnement au cœur des projets
4. Évaluer et mesurer chacune de nos actions
5. Professionnaliser les pratiques

Le rôle de la commune

Fanny Lacroix, Vice-Présidente de l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) en charge de la transition écologique

« Nous sommes convaincus que l'approche des communes rurales, par la petite taille de leur organisation, leur pragmatisme et leur capacité à produire un récit global remettant le citoyen au cœur de l'action publique, porte en germe un changement de paradigme dans la construction des politiques publiques. »

- ✓ Au-delà des questions de compétences mobilité, la prise en charge des enjeux de mobilité en milieu rural dépend en grande partie de volonté politique de l'ensemble des collectivités publiques, de la commune à la région => Importance de mutualiser et coopérer entre collectivités et avec les acteurs privés
- ✓ La commune est l'échelle de collectivité la plus proche des habitant·es avec des compétences propres en matière de voirie locale et de stationnement mais aussi une capacité à apporter un soutien inestimable aux initiatives associatives et citoyennes de mobilité.
- ✓ L'implication des maires est essentielle pour assurer le succès de ces initiatives. Par leur proximité, ils et elles peuvent soutenir l'accompagnement des habitant·es vers des solutions de mobilité plus durable et plus inclusive et leur ancrage sur le long terme dans la vie de la commune.

Le transport d'utilité sociale

> S'il y a déjà une offre locale, la mairie peut soutenir la structure porteuse (financement, communication etc.)

> S'il n'y a pas encore de solution locale, il est essentiel de :

1. **Faire un diagnostic** pour évaluer les besoins des habitant·es ce qui requiert d'identifier et de contacter toutes les structures en lien avec les publics en précarité mobilité (centres de santé, CCAS, EVS, associations, Mission locale etc.)
2. **Recruter des chauffeurs bénévoles** grâce à des actions de communication et aux partenariats avec des structures relais.

Penser à :

- L'assurance (est-ce que les bénévoles utilisent leurs propres voitures ou mise à disposition par la mairie ou une autre structure ?)
- La couverture des frais des chauffeurs bénévoles
- Le dispositif de mise en lien entre bénévoles et chauffeurs
- Proposer des véhicules adaptés au déplacement des personnes à mobilité réduite

Autres solutions de mobilité solidaire à considérer : covoiturage solidaire, autopartage solidaire, prêt de vélos, vélo-école, etc.

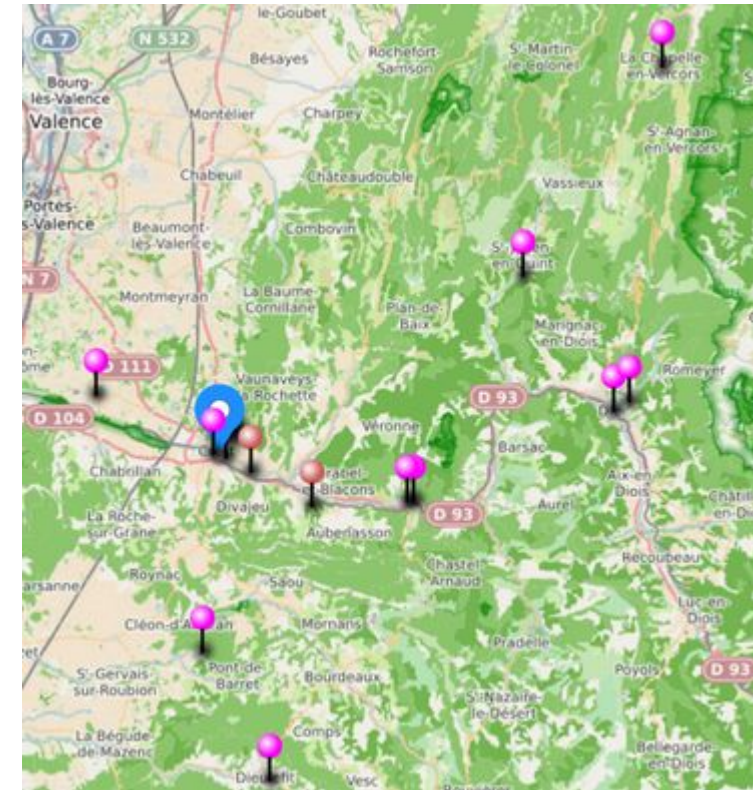
Mobilité solidaire



→ Pour aller plus loin : webinaire du 10 octobre à 10h

Autopartage entre particuliers I

- Il faut distinguer plusieurs formes d'autopartage : en libre service / entre particuliers
- Objectif : une meilleure utilisation des voitures existantes, éviter l'achat d'une deuxième voiture, se séparer d'une voiture
- Dromolib accompagne des collectifs partout dans Drôme (via le projet Tims) dans la mise en place de leur groupe d'autopartage : choix de structuration, règles de partage, coût de la voiture et défraiement, assurance et aspects pratiques, ...



Autopartage entre particuliers II

La Mairie peut :

- **initier une première réunion publique** pour permettre aux personnes de s'identifier et proposer d'organiser un accompagnement du groupe (facilitation des réunions, apport d'expertise, mise en relation avec des acteurs de la mobilité du territoire ou d'autres groupes d'autopartage, etc.).
- **apporter des soutiens financiers et logistiques** : aide via le paiement d'une sur-assurance (ex : Cartage) pour garantir une bonne couverture en cas d'accident, communication sur son site internet et aux nouveaux arrivants, réservation de places de parkings pour les voitures en autopartage, installation de boîtiers à clé.
- **sensibiliser sur le sujet** et impulser l'idée de la création d'un tel groupe à d'autres acteurs locaux (café associatif, centre social, association d'habitants etc.), ou encore inciter au semage des initiatives dans d'autres quartiers.

Autopartage entre particuliers



Drôme écomobile



ENVIE DE PARTAGER UNE VOITURE ?

Vous voulez partager votre voiture, créer ou rejoindre une communauté d'autopartage entre particuliers ? Dromolib vous accompagne !



Pour plus d'informations et nous contacter :
maryline.chasles@dromolib.fr
07 66 71 76 35

PROJET PORTÉ PAR :



Contact : Maryline Chasles
maryline.chasles@dromolib.fr
07 66 71 76 35

Covoiturage I

Problématique : l'offre est (trop) diversifiée...

- Concentrer une masse critique de personnes sur une seule plateforme permettra de trouver facilement des “matches”, et de diminuer ainsi le nombre des véhicules utilisés et donc le trafic, et à moyen terme les besoins de parkings des entreprises, etc.
- Coexistence de plusieurs plateformes de covoiturage du quotidien (avec et sans financement), avec et sans l'application du principe d'interopérabilité (partage des données) et des organisations via des réseaux sociaux locaux (facebook, WhatsApp, telegram et Signal)
- Last but not least : des hybridations entre le stop et le covoiturage comme des lignes de covoiturage et Rezo Pouce

Covoiturage II

EPCI	Choix de plateforme	Financement
Valence Romans Agglo	Blablacar daily	oui
Porte Drôme Ardèche	Blablacar daily	oui
Arche Agglo	Blablacar daily	oui
Montélimar- Agglomération	Karos / MonCovoit	oui
CCRV	Movici	non
CCVD	Movici	non
3CPS	Movici	non
CCBDP	expérimentation de création de lignes de covoiturage via la plateforme mobicoo	non
CCDB	• Groupe WhatSapp • Groupe Signal • MOVICI (Axe Dieulefit-Montélimar)	non
CCD	• MOVICI • Mobicoop • Blablacar Daily • « En voiture Simon.e »	non
CCEPPG	Karos	oui

Covoiturage III



Le rôle de la commune doit être de catalyser la structuration de l'offre de covoiturage et de faciliter la rencontre physique et virtuelle entre le conducteur et le passager.

- s'informer sur le choix de son EPCI et AOM.
- s'informer sur les flux de trafic de son bassin de vie et identifier les offres informelles.
- l'organisation d'une réunion d'information ou de consultation pour mieux appréhender les pratiques de covoiturage du quotidien et les besoins afin d'aboutir sur une proposition partagée.

Covoiturage IV



La Mairie peut :

- identifier/ mettre en avant une plateforme de covoiturage cohérente avec le choix de l'EPCI
- communiquer (site internet, affiches, panneau pocket) pour diffuser les informations et publier des retours d'expérience et inciter à rejoindre une plateforme (intervention sur des listes WhatsApp etc.)
- si besoin, ajouter des zones de covoiturage (en accord avec l'EPCI / AOM) ou, si elles existent, améliorer leur visibilité et intermodalité
- réserver des places de parking pour les voitures qui font du covoiturage (campagne d'autocollants)
- contacter des entreprises sur la commune pour leur proposer de créer des communautés sur la plateforme et les inciter de participer aux événements comme le Challenge Mobilité en AURA
- organiser des apéros de covoiturage (ou plus largement d'éco mobilité)
- organiser des moments de speed-dating de covoiturage entre conducteurs et passagers
- proposer la facilitation pour l'organisation du covoiturage entre familles autour des activités périscolaires / de loisir cela peut amener à la création d'une communauté de covoiturage sur une plateforme, l'installation d'un tableau dans un espace central et accessible ou d'une liste d'échange style WhatsApp
- proposer pour chaque événement organisé sur la commune l'outil Covievent

MERCI
Merci



Meike Fink
Chargée de mission mobilité
Tel : 07 68 82 30 94
Meike.fink@dromolib.fr
30 rue Archinard 26400 CREST